



# Communiqué de presse

Fos-sur-Mer, le 29 mars 2023

## LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

### au coeur de l'action de la Ville

Depuis de nombreuses années, la municipalité mène une politique volontariste afin de soutenir et accompagner les Fosséens dans leur quotidien. Dans une période où l'inflation grève le pouvoir d'achat de la population, ces nombreuses initiatives représentent une aide précieuse, notamment pour les familles en difficultés.

Le rapport d'orientations budgétaires présenté ce mardi 28 mars lors du Conseil municipal est l'occasion de revenir sur ces dispositifs avec notamment :

Aide de 2 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de 200 euros pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Distribution de bons d'achat d'une valeur totale de 100 euros remis aux Fosséens lors de l'opération "Je défends ma commune, je soutiens mes commerces", représentant une enveloppe de 650 000 euros.

Modicité des tarifs des services publics, adaptés suivant les ressources des familles : restauration, loisirs pour les enfants et les seniors ou accueil en structures de petite-enfance.

Maintien de la gratuité du transport scolaire. Coût pour la collectivité 100 000 euros.

Soutien financier au déplacement des jeunes étudiants et aide au permis de conduire, avec une revalorisation de 300 à 350€ représentant une enveloppe de 201 250 euros

Fourniture de couches jetables dans les structures de petite-enfance. Coût : 9 000 euros

Différents Pass (restauration, énergie, autonomie et obsèques) mis en place par le Centre communal d'action sociale, dans un objectif d'aider financièrement les Fosséens en fonction de leurs ressources. Coût : 210 000 euros

Avec ces dispositifs complétés par de nombreuses autres actions menées au quotidien comme par exemple le portage de repas à domicile pour les seniors ainsi que des événements ponctuels, la Ville confirme que la solidarité est une valeur essentielle de la politique municipale.